



LE MYSTÈRE DE GLOZEL

Dix ans après.

Les pages qui suivent ne sont qu'un simple témoignage, témoignage de mes constatations, de mes observations et aussi de mes méditations. Je dis, en toute sincérité, ce que j'ai vu, ce que je sais, ce que je pense, ce que je crois, et c'est tout. Je ne veux ni prendre part, ni répondre aux polémiques ; il y a trop eu de polémiques dans cette affaire de Glozel. La vérité scientifique ne s'impose pas par la violence, ni par les outrages ; elle ne se discute pas sur la place publique ; on ne l'atteint que par un effort constant de bonne foi, et seulement lorsque les passions et les partis-pris sont tombés.

J'apporte ce témoignage à ceux qui veulent essayer de comprendre le mystère de Glozel et qui cherchent honnêtement un peu de lumière au milieu du chaos des discussions ardentes, des allégations contradictoires, des affirmations téméraires. En ouvrant largement le dossier de la Société d'Emulation du Bourbonnais, je verse aux débats des documents nouveaux, impartiaux et irréfutables, qui permettent de dégager les conditions exactes des origines de l'affaire. A l'heure où personne ne pouvait supposer quelle ampleur elle prendrait un jour, chacun a dit ce qu'il voyait, ce qu'il pensait ; le hasard a voulu que les premières découvertes, les plus importantes et aussi les plus contestées, aient été relatées dans des lettres, dont l'authenticité et la sincérité ne sauraient être mises en doute. Les souvenirs peuvent varier, les mémoires défaillir, les écrits restent.

Il est un autre dossier, qui contient aussi des documents intéressants, c'est celui que le juge d'instruction de Moulins a cons-

titué avec une conscience admirable. Je ne veux pas en faire état ici, l'archéologue ignore ce que le magistrat a connu de par sa profession. Toutefois, je tiens à déclarer que, si dans ce dossier il y avait eu quoi que ce soit qui puisse ébranler ma conviction, loyalement je le dirais, considérant comme un devoir impérieux d'apporter toute la vérité. Mais tout, au contraire, n'a fait que confirmer et étayer cette conviction.

Je n'ai pas la prétention d'éclaircir entièrement le mystère de Glozel, le sera-t-il jamais ? Si les événements ne m'avaient pas mêlé à cette affaire, je n'aurais aucun goût pour m'en occuper. Aucun sentiment particulier ne me pousse dans l'un ou l'autre des camps ennemis. J'ai cru, au début, à l'authenticité et à l'ancienneté du gisement du Champ-Duranthon, je l'ai dit et écrit ; j'ai cherché une explication logique et j'ai même cru la trouver. La grande bienveillance et l'érudition séduisante d'un de nos plus savants historiens m'avaient conquis. Un jour, je fus obligé de douter, et ce fut pour moi une profonde déception, « *Amicus plato, sed magis amica veritas* ». Puis, peu à peu, mon opinion s'est faite. Comment l'ai-je atteinte, par quelles déductions, c'est ce que j'expose ici.

Glozel a donné lieu à une très abondante littérature. M. Généromont, directeur du *Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais*, a dressé un « Essai de bibliographie des fouilles de Glozel », auquel je ne peux que renvoyer pour être aussi complet que possible.

Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais », 1926, p. 273 ; 1927, p. 104 et 295 ; 1928, p. 123 ; 1929, p. 63 ; 1930, p. 280 ; 1933, p. 40.

La fosse ovale.

Au début de 1924, M. l'Inspecteur d'Académie de l'Allier invita tous les instituteurs du département à lui faire connaître les curiosités archéologiques pouvant exister dans leur commune (1).

(1) En exécution d'une circulaire du Ministre de l'Instruction Publique du 11 janvier 1924 insérée au *Bulletin départemental de l'Enseignement primaire* de février 1924.

Les réponses furent nombreuses. Parmi celles-ci se trouvait un rapport de Mademoiselle Picandet, institutrice à Ferrières-sur-Sichon, signalant une découverte récente dont elle avait été témoin (1).

« Ferrières-sur-Sichon, 20 mars 1924.

« MONSIEUR L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE,

« J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants concernant une découverte archéologique probablement fort intéressante.

« Me conformant à la note parue dans le dernier *Bulletin*, j'ai entrepris de me documenter à fond sur les vestiges abondants du passé que renferme la commune de Ferrières et sur lesquels je me propose de vous faire parvenir un rapport détaillé dans quelque temps (2).

« A cet effet, je visitais, il y a une quinzaine de jours, les propriétaires d'un domaine dont les terres sont situées sur l'emplacement d'une très ancienne ville nommée « des Clairières », dont l'existence remonterait au moins à 800 ans avant l'ère chrétienne (3). Voici d'ailleurs ce que dit la légende fidèlement transmise jusqu'à nos jours.

« Cette grosse ville de 7.000 âmes était située entre les deux villages actuels de « chez Gentil » et « chez Demon » ; elle était construite en huttes misérables, elle faisait un petit commerce de bois, et elle était habitée par une peuplade celte ou gauloise. Les sacrifices offerts aux dieux avaient lieu sur une petite colline

(1) Ce rapport a été publié dans le *Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais*, 1927, p. 91.

(2) Aucun autre rapport n'a été envoyé.

(3) Mademoiselle Picandet ne précise pas, mais il s'agit certainement de la famille Fradin, dont elle parle plus loin. La famille Fradin habite le hameau de Glozet, commune de Ferrières-sur-Sichon, situé à environ 4 kilomètres à l'ouest de ce bourg, à peu de distance du chemin G. C. n° 24 de Cusset à Laprugne. Il compte 4 feux. On a discuté beaucoup sur la forme du nom de ce village. Le cadastre porte « Glozet ». On dit aussi « Closet » ou « Closel », ce qui signifie petit clos. Chazaud écrit: « Closel » (*Dictionnaire des noms de lieux habités du département de l'Allier*, n° 4.064). La carte de Cassini donne « le Glozet » ; la carte de l'Etat-Major et la carte du Ministre de l'Intérieur, « Glozet » ; la carte Montaut, « Glozel ».

appelée aujourd'hui « Montagne des Clairières ». Cette ville aurait été détruite par les Wisigoths (1).

« Je trouvai le propriétaire, M. Fradin et son fils en train de labourer. Je leur exposai le but de ma visite. Le fils de M. Fradin me montra d'abord une dalle rectangulaire, longue de 30 centimètres et large de 15 centimètres, grossièrement façonnée, portant l'empreinte d'une main excessivement large (2).

« Je proposai au jeune homme de chercher un peu dans le sol, à l'endroit où le soc de la charrue avait arraché cette dalle.

« Ma suggestion devait être fructueuse ; à un mètre environ du sol, nous découvrîmes un dallage de briques semblables posées deux à deux à plat sur le sol, sur une longueur d'environ 2 m. 50 ; sous les dalles, une couche de pierres, puis du ciment, puis une terre rouge. Plus profond, des débris d'ossements, un morceau de fer qui semble avoir été façonné, de nombreux morceaux de poteries qui semblent avoir été des urnes funéraires. A l'extrémité du dallage se trouvait une énorme dalle placée verticalement et qui devait émerger du sol de l'époque, simple repère probable d'une sépulture. Nous trouvâmes également de petites briques percées de trous en nombre variable et d'autres portant à leur surface des aspérités demi-sphériques semblant devoir s'emboîter dans les premières.

« Nos recherches s'arrêtent là ; mais de chaque côté un sondage superficiel laisse entrevoir un dallage identique.

« La découverte me paraît intéressante ; c'est pourquoi, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, je m'empresse de vous la signaler.

« Des curieux affluent déjà et emportent tous quelque chose.

« M. Fradin assiste impuissant au pillage de nos découvertes, dont les pièces les plus curieuses sont cependant à l'abri. Peut-être des fouilles méthodiques amèneraient-elles des découvertes préhistoriques intéressantes. Le jeune Fradin se souvient qu'un Monsieur suivit longtemps les rives du petit ruisseau qui sillonne le champ, à la recherche de silex taillés.

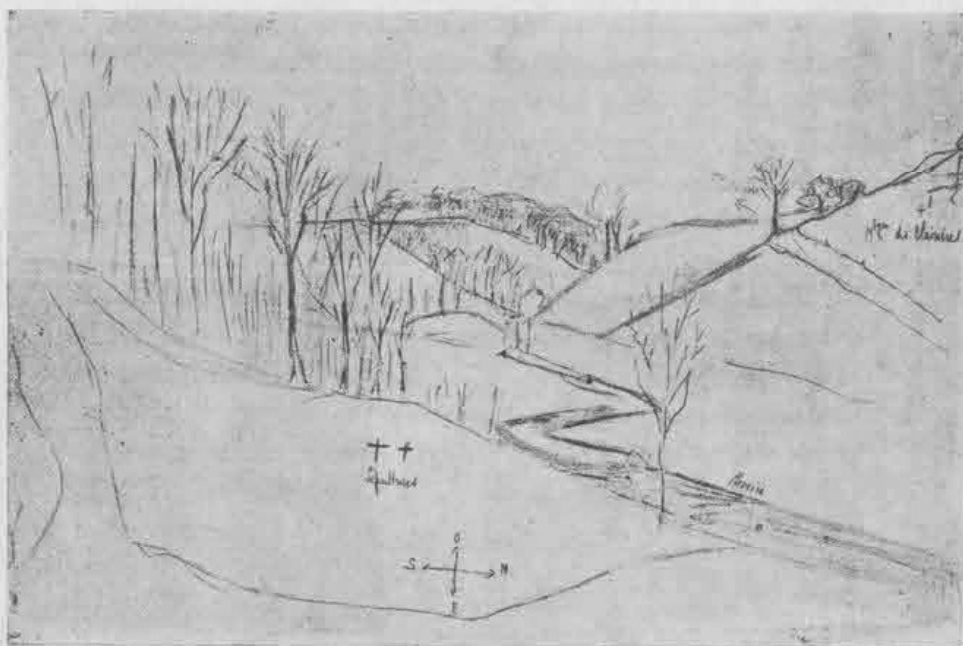
« Le gisement préhistorique mis à jour est constitué par une

(1) Il s'agit d'une légende sans aucun fondement.

(2) Il s'agissait d'une sorte de brique paraissant mal cuite, peu épaisse, sur laquelle une empreinte de main avait été faite par application dans l'argile avant toute cuisson.

pente d'éboulis calcaires stratifiés, mélangés de terre argilo-ferrugineuse.

« Je suis à votre disposition, Monsieur l'Inspecteur, pour vous fournir toutes les précisions que vous pourrez me demander. Je



Glozet et les Clairières

(Dessin de M^{lle} Picandet annexé à son rapport du 20 mars 1914.)

joins à ma lettre un dessin montrant l'emplacement des sépultures et vous adresserai sous peu un rapport détaillé conforme au questionnaire du *Bulletin*.

« Je vous prie d'agréer, etc...

A. PICANDET,

Institutrice chargée d'école à Ferrières. »

Le champ où avait été faite la découverte signalée dans ce rapport s'appelle le champ des Duranthon ; il est situé à 4 ou 500 mètres du hameau de Glozet, au fond d'un vallon, sur les bords du ruisseau « Le Vareille », affluent du Sichon.

La lettre de Mademoiselle Picandet est d'une importance capitale. Nous avons là un véritable procès-verbal de la découverte

initiale. Et cependant il manque encore de précision sur certains points. Quelle est la date exacte de cette découverte ? Mademoiselle Picandet ne la donne pas. Elle la fait remonter à « une quinzaine de jours ». Dans la suite, M. Emile Fradin a précisé le 1^{er} mars (1). Mais, est-ce bien sûr ? Mademoiselle Picandet déclare que c'est en sa présence qu'Emile Fradin a fouillé et a fait la découverte rapportée par elle. Or, le 1^{er} mars 1924 était un samedi, par conséquent un jour de classe. Il semble difficile que ce jour-là elle ait pu se promener à Glozel ; les jours sont courts à cette époque, et après la classe elle n'avait pas le temps suffisant pour faire le trajet. Ce serait donc plutôt le lendemain dimanche 2 mars. Mais il n'est pas probable que, ce jour-là, elle ait trouvé les Fradin en train de labourer. Il y a donc là un point qui reste obscur, et que les intéressés n'ont jamais cherché à éclaircir.

Il convient de noter au passage que Mademoiselle Picandet, qui n'avait alors, que je sache, aucune compétence archéologique, sa lettre le prouve du reste, voit dans la découverte une *sépulture préhistorique* : une *sépulture*, probablement parce qu'elle a cru discerner des débris d'ossements ; *préhistorique*, probablement parce que la découverte aurait été faite sur l'emplacement de la prétendue ville des « Clairières », dont l'existence remonterait, suivant la légende rapportée, au moins à 800 ans avant notre ère.

*
**

Comme la question que nous traitons exige une certaine connaissance de l'archéologie préhistorique, je crois indispensable, pour permettre aux profanes de suivre, de donner ici au préalable quelques notions essentielles.

On entend par préhistoire l'époque qui précède les temps sur lesquels nous possédons des documents ou des traditions historiques. Cette période, dont l'origine se rattache à l'apparition de l'homme sur la terre, s'est prolongée beaucoup plus longtemps dans certaines régions que dans d'autres. C'est ainsi que l'histoire, qui remonte pour l'Égypte jusqu'au cinquième millénaire avant

(1) D^r A. Morlet et E. Fradin, *Nouvelle Station néolithique*, fascicule I.

notre ère, ne commence pour la Gaule qu'au cinquième siècle avant notre ère, et pour les pays scandinaves qu'au neuvième siècle de notre ère.

La préhistoire est une science toute nouvelle ; elle date d'un siècle à peine ; elle repose sur les investigations relatives aux vestiges de l'industrie des sociétés humaines primitives, coordonnées par des suppositions souvent hasardeuses, étayées par des rapprochements souvent fragiles. Elle exige, outre des connaissances scientifiques multiples et des méthodes particulières, une grande prudence et un esprit critique averti.

On s'est efforcé d'apporter un certain classement dans les temps préhistoriques et d'établir des divisions chronologiques, en s'aidant notamment des données plus sûres de la géologie.

Primitivement et pendant très longtemps, l'homme n'a utilisé que la pierre pour confectionner les instruments dont il avait besoin. L'apparition des métaux beaucoup plus tard a constitué un progrès considérable. Il résulte de là une division bien nette : l'âge de la pierre et l'âge des métaux.

L'industrie de la pierre présente elle-même une longue évolution ; rudimentaire au début, elle s'est perfectionnée peu à peu. Pendant longtemps, la pierre a été taillée d'abord grossièrement, puis finement ; un peu plus tard, on est arrivé à lui donner un aspect plus fini par le polissage, d'où deux subdivisions de l'âge de la pierre : âge de la pierre taillée (paléolithique) et âge de la pierre polie (néolithique).

La période paléolithique elle-même est divisée en époques successives dont les noms viennent des localités où ont été découverts les gisements les plus complets et les plus caractéristiques de l'industrie humaine à chacune de ces phases :

- chelléenne et acheuléenne (Chelles, Seine-et-Marne ; et Saint-Acheul, Somme) ;
- moustérienne (Moustier, Dordogne) ;
- aurignacienne (Aurignac, Haute-Garonne) ;
- solutréenne (Solutré, Saône-et-Loire) ;
- magdalénienne (La Madeleine, Dordogne).

Cette classification, qui ne vaut que pour notre région, est certainement arbitraire, mais il a bien fallu mettre un peu d'ordre parmi les matériaux découverts.

A l'époque chelléenne, l'outillage était extrêmement simple et ne comportait qu'un seul instrument, une pierre taillée à grands éclats, affectant la forme d'une « amande », élargie et arrondie dans le bas et se rétrécissant en allant vers le sommet qui se terminait en pointe. A l'époque moustérienne, il comprenait, outre « l'amande », le racloir et la pointe. Le travail de la pierre était en progrès très sensible à l'époque aurignacienne, pour atteindre la véritable perfection à l'époque solutréenne ; il a donné alors des pointes « à feuille de laurier », des lames, des perçoirs, des scies, des grattoirs.

Enfin, l'époque magdalénienne correspond à une transformation profonde de l'outillage ; on employait alors, outre la pierre, les os et la corne des animaux pour confectionner des pointes de lames ou de harpons, des aiguilles, des poinçons, des poignards, etc. ; on utilisait également, pour la parure, les coquilles perforées, les dents percées, les pendeloques. D'autre part, le sentiment artistique se manifestait par des dessins gravés en creux sur des os ou sur des pierres, ou encore tracés sur les parois des abris.

La période néolithique a fait suite à la période paléolithique, mais avec une époque intermédiaire de transition. Ce qui la caractérise, c'est le polissage de certains instruments de pierre, dont le plus typique est la hache. Pendant cette période s'est répandu l'usage de la poterie jusqu'alors très rare et d'une facture extrêmement grossière.

La flore et la faune ont varié beaucoup au cours de ces différentes époques, témoignant ainsi de grands changements dans le climat de nos régions. Chaud et humide à l'époque chelléenne, il est devenu froid et humide à l'époque moustérienne, puis froid et sec aux époques aurignacienne, solutréenne et magdalénienne, enfin tempéré et humide à l'époque néolithique.

Quelle a été la durée de ces différentes époques qui paraissent s'être succédées sur notre sol depuis l'apparition de l'homme jusqu'au moment où des documents précis nous permettent de donner des dates ? On a essayé de faire des computations, elles sont très vagues, elles reposent sur la chronologie glaciaire. D'après le docteur Capitan, on peut les fixer ainsi :

Le chelléen remonterait à 100.000 ans avant notre ère, le

moustérien à 50.000 ans, l'aurignacien à 25.000 ans, le solutréen se terminant et le magdalénien commençant vers 16.000. Le néolithique occuperait de 10.000 à 2.000 ans ; le bronze aurait apparu en Europe vers l'an 2.000.

*
**

Dans le courant du mois de juin, M. l'Inspecteur d'Académie communiqua tous les rapports qu'il avait reçus à M. de Brinon, président de la Société d'Emulation du Bourbonnais, puis à moi-même en qualité de président de la Société Bourbonnaise des Etudes locales. Sans nous être concertés, notre attention à l'un et à l'autre fut attirée par le rapport de M^{lle} Picandet.

M. de Brinon crut devoir lui faire demander quelques précisions sur les ossements dont elle signalait l'existence dans la fouille. Avait-on trouvé un squelette, ce qui permettrait d'affirmer que l'on était en présence d'une sépulture comme elle le disait ? Elle répondit alors « qu'il n'a pas été trouvé de squelette entier dans les sépultures découvertes à Ferrières, mais des os très réduits... » (1).

C'est alors que M. de Brinon, ne pouvant se transporter lui-même à Ferrières, pria M. Benoit Clément, instituteur à La Guillerme, commune voisine, de se rendre compte sur place de la découverte. M. Clément, membre de la Société d'Emulation du Bourbonnais, s'occupait depuis plusieurs années déjà de préhistoire, et à diverses reprises, il avait correspondu, avec notre président, notamment au sujet des mégalithes de la Montagne bourbonnaise. C'est dans ces conditions que M. Clément se rendit à Glozel le 9 juillet. Dès le lendemain 10, il envoya à M. de Brinon un exposé très circonstancé de sa visite, lui confirmant, mais avec plus de détails et de précisions, les constatations de M^{lle} Picandet.

« Au reçu de votre lettre, je me suis empressé d'aller à Ferrières voir M^{lle} Picandet. Nous nous sommes rendus au village

(1) Lettre de Mademoiselle Picandet à M. l'Inspecteur d'Académie, 30 juin 1924. (Collections de la Société d'Emulation du Bourbonnais, Dossier « Affaire de Glozel », A. Documents manuscrits, n° 3.)

Je ferai souvent appel aux documents de ce dossier, et, dans ces références, je me contenterai d'indiquer: « Collections Soc. Em. », avec le numéro.

Glozet, au lieu dit les Clairières. M. Fradin a bien voulu nous accompagner et nous donner tous renseignements que nous lui avons demandés. En labourant, le soc de la charrue a mis à découvert une brique. Intrigué, son jeune fils fit tout seul des fouilles. Malheureusement, il fit ces fouilles en hâte, sans méthode, espérant découvrir un trésor. Ce qui reste aujourd'hui est bien bouleversé et ne nous apporte malheureusement aucune donnée très nette. Les souvenirs du jeune homme sont assez vagues et il situe difficilement les différentes choses trouvées. De plus, beaucoup de ces choses avaient été laissées sur le bord de la sépulture et des gens ignorants s'en sont emparé ou les ont détruites sottement.

« Beaucoup de briques intactes ont été brisées de cette façon. Il est dommage pour la science préhistorique que toutes les mesures nécessaires n'aient pas été prises lorsque cette sépulture fut relevée, car elles auraient pu apporter un jour nouveau sur cette période encore si obscure.

« La découverte a eu lieu comme je vous l'ai dit, aux Clairières, non loin du château de Montgilbert, sur les bords de la rivière « Vareille », affluent du Sichon...

« La terre végétale enlevée laissa apparaître un dallage très bien conservé de 16 briques grossièrement façonnées à la main, d'une couleur blanche. Quatre sont encore intactes et le jeune homme a bien voulu m'en céder une. Les fragments d'autres cassées stupidement sont encore au lieu de la découverte. J'en ai pris quelques-uns que je vous ferai tenir.

« Ces briques-dalles sont irrégulières. Leurs dimensions varient. Elles sont rectangulaires. La plus grande (que je possède) mesure 30×19 . Voici sa forme approximative (Figure I, a) :

« Les autres mesurent 27×17 , $26 \frac{1}{2} \times 16$ et une plus petite $15 \frac{1}{2} \times 13$. Cette dernière présente le profil suivant, alors que les autres sont plates.

« Deux grosses pierres sans marques spéciales marquaient la tête et les pieds. Ces pierres sont toujours sur le lieu de la découverte. Les dalles enlevées laissèrent voir à la tête une quantité assez importante de charbon de bois (qui fut tout jeté). Et c'est alors que les fouilles eurent lieu en dépit du bon sens. La terre fut enlevée sans soin, on trouva quelques briques curieuses,

mais j'ignore où et comment elles étaient placées. J'en ai deux échantillons complets et des fragments. Je vous ferai tenir une brique entière et des fragments (Figure 1, b).

« Entre deux de ces briques, on devait mettre une brique avec proéminences hémisphériques dont je n'ai trouvé que des fragments.

« Chaque proéminence devait entrer dans un creux. Voici le profil d'un fragment (Figure 1, c).

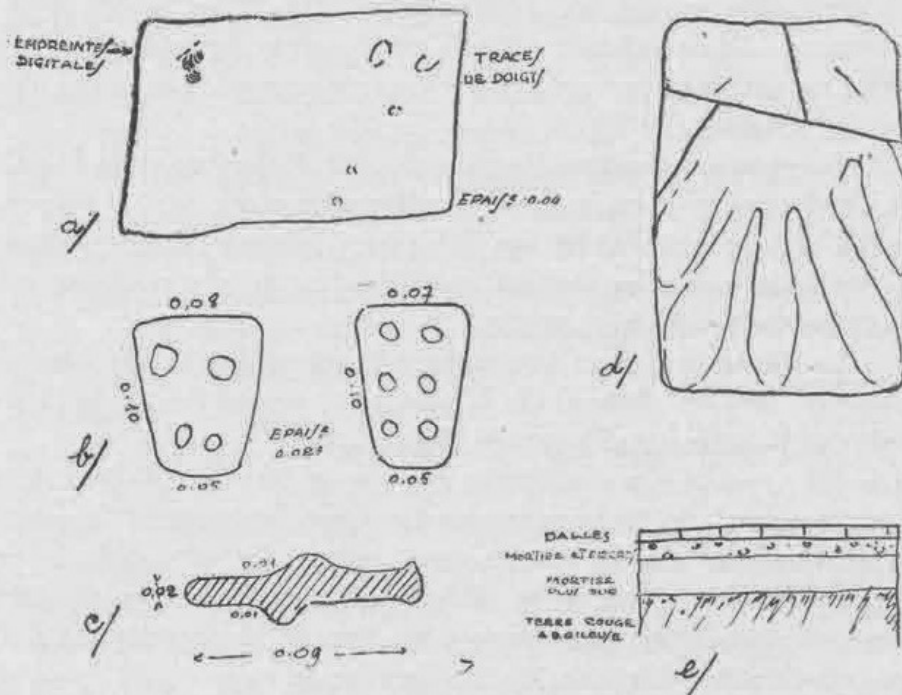


FIG. 1. — a) Brique dalle. — b) Brique à cupules. — c) Profil.
d) Brique à empreinte de main. — e) Coupe de mur.

« Une deuxième sépulture située à 50 cm. de la première fut fouillée superficiellement. Le dallage en briques était presque entièrement redevenu de l'argile. Et le fait le plus curieux à mon avis fut la découverte dans chacune de ces tombes d'une brique qui ne semble pas avoir subi l'action du feu.

« La brique de la première sépulture porte l'empreinte très nette de la main droite appuyée sur l'argile humide et la brique de la deuxième sépulture celle de la main gauche.

« M. Fradin conserve la brique avec empreinte de la main

droite, la deuxième brique laissée sur place fut enlevée ou brisée par ceux qui abimèrent les briques-dalles.

« Voici le dessin de l'empreinte conservée (je crois qu'il serait facile d'obtenir pour notre Société cette empreinte présentant probablement un gros intérêt. M. Fradin s'en déferait sans doute moyennant une légère indemnité, ainsi peut-être que les briques entières encore en sa possession (Figure I, *d*).

« Sous le dallage, on a trouvé des fragments bizarres où l'on a cru voir des os. Je vous en enverrai quelques-uns. Ces fragments ont certainement subi l'action du feu.

« On a trouvé aussi (mais on n'a pu me dire nettement si c'était dans la tombe ou à côté, mais il est certain qu'à côté il y en avait aussi) des fragments de poteries qui ne me semblent pas d'époque préhistorique. La pâte présente l'aspect d'un grès vitrifié et leur forme montre qu'ils sont d'une époque plus civilisée. Parmi ces fragments légèrement bleutés, il y en a d'autres rougeâtres qui semblent nettement romains. Il y avait avec quantité de pierres présentant des points de vitrification et semblant être le crasier ou d'une poterie ou d'une verrerie (!). Mais encore, j'ignore si ces différentes choses appartiennent ou non à la sépulture préhistorique.

« La tombe (qui regarde au nord) mesure environ 1 m. 80. Elle a été creusée à près d'un mètre de profondeur. Ce qui est curieux, ce sont les bords qui sont murés. Ces murs sont faits de pierres plates noyées dans un mortier assez friable à la partie supérieure et plus résistant au-dessous (Figure I, *e*).

« L'autre bord semble avoir été fait avec des briques rouges, presque entièrement transformées en argile. On trouve quelques débris de ces briques rouges (je vous en ferai tenir).

« J'ai rapporté une pierre qui me semble curieuse, mais j'ignore si elle vient de la sépulture ou d'à côté. La partie supérieure présente un dépôt blanchâtre qui ressemble fort à des os calcinés. Cette partie fait effervescence sous l'action d'un acide. Je vous l'enverrai également. Je regrette de ne vous donner que des généralités, mais il ne faut pas nous décourager et peut-être pourrait-on faire avec l'aide de la Société de nouvelles fouilles. La deuxième sépulture n'a été fouillée que superficiellement et rien ne nous dit qu'il n'existe pas à côté de ces deux tombes d'autres sépultures intactes. Je crois qu'il y aurait un réel intérêt scienti-

fique à fouiller à nouveau, mais d'une façon méthodique. M. Fradin n'empêcherait nullement les recherches, et je m'offre à vous aider pendant les prochaines vacances... » (1).

On peut rapprocher de ce qui précède le récit fait par MM. Morlet et Fradin de l'origine de la découverte : « Le 1^{er} mars 1924, Emile Fradin, du village de Glozel, commune de Ferrières-sur-Sichon (Allier), en labourant le champ dit « Duranton », formant un léger mamelon au fond d'une vallée, abritée au nord et à l'est, sur la rive gauche du Vareille, ramena avec le soc de la charrue deux petites briques à cupules, qui attirèrent son attention. Le soir même, il procédait à des fouilles et mettait au jour une longue fosse ovale. Dans la terre de remblai, il recueillait de nombreux débris de poteries et une grande quantité de scories. Le lendemain, il découvrait à une profondeur de 0 m. 25, à une distance de 0 m. 50 de la fosse, une brique présentant des signes alphabétiformes. Trois mois après environ, M^{lle} Picandet, institutrice à Ferrières, vint, la première, voir les fouilles, s'y intéressa et conseilla de laisser chaque chose à sa place. Elle écrivit au docteur de Brinon, président de la Société d'Emulation du Bourbonnais, pour lui signaler l'intérêt que présentait cette découverte. Un mois plus tard, M. Clément, instituteur à La Guillermie, venait à son tour visiter les fouilles de M. Fradin et lui demandait de lui prêter la brique à signes pour la photographier (2). » Cette dernière phrase laisserait croire qu'à cette date on avait découverts une brique à signes. Il n'en est rien. Et on verra plus loin comment d'autres documents écrits apportent un témoignage irréfutable à l'encontre de ces assertions absolument inexacts.

*
**

M. Clément prend sans une hésitation l'interprétation de Mademoiselle Picandet. Il parle, d'une façon très nette, de *sépultures préhistoriques*, car il croit en remarquer d'autres à côté de la première.

Les échantillons parvinrent à M. de Brinon qui, après les avoir

(1) Lettre de M. B. Clément à M. de Brinon, 10 juillet 1924. (Collections Soc. Em., n^o 4.)

(2) D^r A. Morlet et E. Fradin, *Nouvelle Station néolithique*, fascicule 1.

examinés, les déposa dans les collections de la Société d'Emulation du Bourbonnais.

A l'examen, ce qui avait paru à M^{lle} Picandet et à M. Clément être des ossements, fut reconnu pour des scories ayant subi l'action du feu.

Du reste, M. de Brinon, préhistorien averti, dont l'érudition n'avait d'égale que la modestie, ne se laissa pas prendre un seul instant à l'hypothèse de M^{lle} Picandet et de M. Clément. S'il admit, n'ayant pas vu la fosse, qu'elle pouvait être une sépulture, il n'hésita pas à refuser aux échantillons qu'il avait reçus tout caractère préhistorique.

« J'ai trouvé à mon retour ici les débris intéressants que notre infatigable collègue, M. B. Clément, a eu la bonté de m'envoyer. Cela a bien l'air gallo-romain : mais il faudrait trouver une monnaie. Il y a un morceau de tuile à rebord qui me paraît bien déterminé, et en outre ces curieuses tuiles mamelonnées dont les cavités peuvent s'adapter aux mamelons, et enfin des débris de poteries ayant subi l'action vitrifiante d'un four à poterie ou d'un fourneau de mine. Il serait bien curieux de poursuivre les fouilles. Il semble que nous sommes en face de la sépulture d'ouvriers potiers. » (1)

Je me rendis, à mon tour, à Glozel, le 30 juillet suivant, après avoir sollicité par l'intermédiaire de M^{lle} Picandet l'autorisation de la famille Fradin (2). Comme M. de Brinon, j'estimais de mon devoir de correspondant de la Commission des Monuments His-

(1) Lettre de M. de Brinon à M. Joseph Viple, 20 juillet 1924. (Collections Soc. Em., n° 6.)

(2) « Monsieur, je m'empresse de répondre à votre lettre du 18 juillet. Je suis heureux qu'on vous ait communiqué la relation concernant la découverte faite à Ferrières, au mois de mars dernier. Je la crois très intéressante, de chaque côté de la tombe mise à jour, se trouvent des tombes semblables, qui n'ont pas été explorées. Les débris de poteries recueillis ont été adressés à Monsieur le Docteur de Brinon, de Moulins. Il en reste encore, mais la plupart ont été pris et dispersés.

« Je m'absenterai pendant toutes mes vacances à partir du 30 juillet, mais si auparavant vous teniez à voir vous-même, Monsieur, je suis à votre disposition pour vous conduire chez M. Fradin, propriétaire du champ où sont situées les tombes, à 3 kilomètres de Ferrières. Il vous donnera certainement toute facilité si vous voulez procéder à une exploration plus profonde... » (Lettre de M^{lle} Picandet à M. Joseph Viple, 21 juillet 1924. (Collections Soc. Em., n° 7.)

toriques (Section des Monuments préhistoriques) de me rendre compte de l'intérêt que pouvait présenter la découverte signalée. Mais, comme celui-ci s'occupait déjà de la question, je me fis un devoir de le mettre au courant de ma demande. Je l'en avisai par une lettre du 23 juillet :

« Monsieur le Président. Ayant appris que des sépultures auraient été découvertes à Ferrières, je me propose d'y aller la semaine prochaine pour voir sur place. L'institutrice me dit que des débris de poteries recueillis vous ont été adressés. Les avez-vous examinés ? De quelle époque s'agit-il ? Je serais heureux avant de faire le voyage de savoir si vraiment la découverte présente de l'intérêt, et les constatations qu'il vous semblerait utile de faire... » (1).

M. de Brinon répondit de Limoges : « Cher Monsieur et Collègue, je suis particulièrement heureux d'apprendre que vous vous intéressez à la sépulture de Ferrières. M. Clément, notre dévoué collègue de La Guillermie, m'a envoyé un rapport très intéressant sur la visite qu'il y a faite, et une série de poteries avec un modèle de brique mamelonnée qui pose un problème curieux à résoudre.

« Comme il paraît vraisemblable qu'il y a encore une ou deux sépultures inviolées, il serait très désirable qu'une fouille méthodique y soit faite, il est à craindre que des barbares, pillards de trésors, encore saccagent ces petites monuments qui n'ont qu'une valeur archéologique. D'après les renseignements de M. Clément, ce serait du gallo-romain ou gaulois ; je penche pour la première, parce que je ne crois pas que les gaulois aient employé ces briques mamelonnées et les gallo-romains les avaient employées dans les murs des balnéaires, mais ici les conditions d'usage paraîtraient difficiles. M. Clément croit qu'elles étaient accouplées avec des briques perforées, sans doute pour en augmenter l'adhérence, il faudrait voir si on trouve cet accolement sur place. Il faudrait surtout recueillir soigneusement le mobilier funéraire qui a été gâché par le propriétaire ; les Fradin, de vrais barbares, mais qui sont susceptibles de civilisation, et auprès desquels votre visite peut être très utile. Il faudrait qu'ils conti-

(1) Lettre de M. Joseph Viple à M. de Brinon, 23 juillet 1924. (Collections Soc. Em., n° 8.)

nuent la fouille sous la direction d'une personne compétente, M^{lle} Picandet, M. Clément ou autre. Veuillez agréer, etc... » (1).

Rendez-vous fut pris avec M^{lle} Picandet pour le mercredi 29 juillet. M. Clément prévenu assistait à la visite (2). J'étais accompagné de M. Giron alors photographe à Vichy.

Je fus très embarrassé sur la nature de la découverte, mais la thèse de la sépulture me parut dès l'abord invraisemblable. Je conseillai, avant de poursuivre les fouilles, de soumettre des échantillons à M. le docteur Capitan, vice-président de la section des Monuments Préhistoriques de la Commission des Monuments Historiques. Avec le consentement des propriétaires, j'en recueillis donc quelques-uns, dont le morceau de fer (3), que j'envoyai à M. le docteur Capitan, le tout accompagné d'une lettre sollicitant un avis. Malheureusement, M. Capitan était absent lorsque le colis arriva à son domicile ; il fut déposé dans la cave et y resta en souffrance jusqu'en août 1925 (4).

Je rendis compte le jour même à M. de Brinon de ma visite.

« Monsieur le Président. Je suis allé à Ferrières avec MM. Clément et Giron. Nous avons exploré de nouveau la fouille et sommes restés très perplexes. L'emplacement est mal indiqué pour une habitation quelconque. Une sépulture s'explique assez peu.

(1) Lettre de M. de Brinon à M. Joseph Viple, 25 juillet 1924. (Collections Soc. Em., n° 9.)

(2) Lettres de M^{lle} Picandet à M. Joseph Viple, 25 et 26 juillet 1924. (Collections Soc. Em., nos 10 et 11.)

(3) Il s'agit du morceau de fer signalé dans le rapport de M^{lle} Picandet. (Voir supra, page 200.)

(4) Dans la suite, la famille Fradin et M. Morlet m'ont accusé et fait accuser d'avoir saccagé la prétendue tombe et d'en avoir emporté les débris dans un « sac à avoine ». Je suis resté une heure à peine sur les lieux ; en ma présence, MM. B. Clément, Giron et Emile Fradin procédèrent à une exploration superficielle à l'est et à l'ouest de la fosse, pour se rendre compte s'il n'y avait pas de chaque côté d'autres fosses comme l'indiquait M^{lle} Picandet dans son rapport. Le saccage, si saccage il y a eu, est antérieur à ma visite. Les lettres de M^{lle} Picandet et de M. B. Clément (voir supra, p. 200 et p. 206) sont bien nettes sur ce point. Quant aux objets, débris sans valeur que j'ai emportés pour les envoyer à M. le D^r Capitan, c'est, je le répète, avec le plein consentement des propriétaires, qui paraissaient alors très bien disposés à nous seconder. Tous les échantillons ont été envoyés par mes soins à M. le D^r Capitan, qui plus tard les a retournés à la Société d'Emulation du Bourbonnais, qui les possède dans ses collections.

Nous avons constaté de la maçonnerie formant comme deux cases, recouvertes de briques, mais un amoncellement de terre ne permettait plus de déterminer l'intérieur des cases. Pas de monnaies. Mêlés à la terre des débris de poteries assez curieux du reste, certains présentant des traces de vitrification. J'ai fait un prélèvement du tout, des débris de briques, de terre, de poteries, de maçonnerie, et j'ai envoyé ces échantillons à M. le docteur Capitan en le priant de vouloir bien les faire analyser et essayer de les identifier. Je n'ai pas vu de tuiles à rebord... » (1).

Et M. de Brinon s'empessa de répondre à cette lettre : « Mon cher Collègue, Je vous remercie de m'avoir envoyé le résultat de votre visite à Ferrières. Les débris que m'avait envoyés M. B. Clément m'intriguaient aussi. Admettant (sans preuve d'ailleurs) qu'il s'agissait d'une inhumation, ces fragments de grés vitrifiés auraient peut-être pu s'expliquer par l'emploi pour la fosse mortuaire de matériaux d'un four industriel : four de potiers ou autre ; mais si les cases n'ont pas l'apparence de fosses à inhumation, c'est qu'elles ont servi dans un but industriel. Ce grés vitrifié ne ressemble à rien que je connaisse. Vous me ferez grand plaisir de me faire connaître la réponse du docteur Capitan qui pourra peut-être nous éclairer. » (2).

Quelques semaines plus tard, à son retour de vacances, M. B. Clément, à la suite d'une demande de renseignements de M. de Brinon, le mit au courant de cette visite et lui fit une nouvelle relation de la découverte.

« Je m'empresse de réparer erreurs et omissions de ma première communication et de vous apporter quelques renseignements nouveaux. Je suis retourné voir ces sépultures accompagné de M. Viple et de M. Giron (lequel prit quelques photos). M. Viple préleva des échantillons qu'il envoya au docteur Capitan pour examen. J'ignore s'il a reçu une réponse. Puisque M. Viple est à Moulins maintenant, vous pourrez le voir, et il pourrait vous communiquer ses impressions.

(1) Lettre de M. Joseph Viple à M. de Brinon, 29 juillet 1924, indiquée par erreur du 29 août. (Collections Soc. Em., n° 13.)

(2) Lettre de M. de Brinon à M. Joseph Viple, 31 juillet 1924. (Collections Soc. Em., n° 12.)

« J'ai revu plusieurs fois le jeune Fradin qui fit les fouilles et il a pu m'affirmer que les débris de grés ne se trouvaient pas dans la tombe, mais à environ un mètre de la première sépulture.

« C'est un point intéressant, les deux découvertes ne devant pas se confondre.

« Et voici comment se présentait la tombe, la première, la mieux conservée.

« La terre végétale enlevée laissa apparaître 16 tuiles blanches plates et une 17^e, celle qui avait l'empreinte de la main. (En marge : Je possède cette empreinte que je tiens à votre disposition, mais elle est bien abimée et j'ai peur qu'un voyage la casse complètement.) Immédiatement sous ces tuiles, on trouva du charbon de bois, quelques fragments qui semblent des os calcinés (je vous en ai envoyé), ainsi qu'un morceau de fer cylindrique d'environ 20 cm. de long et de 1 cm. $\frac{1}{2}$ de diamètre (il a été envoyé au docteur Capitan).

« Et la fosse était entièrement remplie de terre et de pierres. Elle avait été comblée comme on comble une fosse ordinaire, mais ce qui semble être des débris d'os reposait à la partie supérieure, immédiatement sous le dallage.

« Le jeune Fradin débaya la fosse, n'y trouva que terre et pierre, sans aucun objet façonné. Une fois le déblaiement achevé, la fosse présenta l'aspect d'une caisse de 1 m. 80 sur 0 m. 50 environ, et 1 m. de profond, orientée du N. au S.

« Les deux petites extrémités étaient fermées chacune par une grosse pierre. Un des grands côtés était un véritable mur : pierre, mortier avec chaux, briques... l'autre n'avait que des briques fûsées.

« Lors de la visite avec M. Viple, nous avons abattu un morceau du premier mur et nous y avons trouvé entre des pierres des petites briques à trous. Ces briques devaient donc servir dans la maçonnerie et, ce qui nous semble des briques à mamelon, ne doit être que le mortier durci servant à réunir les briques à trous.

« Le fond de la fosse n'était que le sol naturel.

« Peut-être savez-vous que la légende attribue à cette région l'emplacement d'une ville romaine, et on y trouve, paraît-il, dans les champs, nombreuses traces de poteries et de briques romai-

nes. Ce fut aussi probablement un habitat préhistorique. Les gens d'alentour y ont paraît-il trouvé autrefois quelques outils en pierre... » (1).

Le vendredi 24 avril 1925, M. de Brinon, accompagné de M. E. de Lacarelle, s'étant rendu sur les lieux à son tour, dressa un procès-verbal de cette visite. Il conclut nettement qu'il ne s'agissait pas d'une sépulture, mais d'un four : « En examinant la fouille et pratiquant un peu de déblayage, nous nous sommes assurés qu'il s'agit en réalité d'un fourneau avec 3 alandiers parallèles : au-dessus desquels et supporté par une série de voûtes se trouvaient placés les 16 briques ou carreaux qui devaient former le dallage du four : la construction des murettes latérales était entourée d'une couche épaisse de terre grasse qui, par l'action du feu, s'était convertie en brique. Les pierres prises dans cette face avaient elles-mêmes été profondément modifiées par le feu. Le sol est granitique ; nous avons trouvé là des pierres ou grés qui n'appartenaient pas au sol naturel et ont dû être apportées. En résumé, notre première impression de sépulture est insoutenable en présence des faits : il s'agit d'un four installé en pleine campagne... » (2).

Dans une lettre du 25 avril 1925, M. de Brinon confirmait son sentiment à M. B. Clément :

« Je compte entretenir la Société lundi du résultat de notre visite : en particulier de la constatation que nous avons faite de la nature du four industriel remplaçant notre première hypothèse de sépulture. Si j'ai bien compris, les trois cavités parallèles que nous prenions pour des sarcophages sont des alandiers, des conduits pour la flamme, et le dallage aux 16 carreaux soutenus par deux cloisons et des voutons en terre réfractaire devait être le plancher du four dont la superstructure a complètement disparu. Voici comment je me représente la coupe de l'ensemble. (Desin.) » (3).

(1) Lettre de M. B. Clément à M. de Brinon, 7 octobre 1924 (Collections Soc. Em., n° 14).

(2) Procès-Verbal de M. de Brinon, 24 avril 1925. (Collections Soc. Em., n° 26).

(3) Lettre de M. de Brinon à M. B. Clément, 25 avril 1925. (Collections Soc. Em., n° 27).

M. Clément, abandonnant alors sa manière de voir, se rangea à cette interprétation.

En juin 1925, M. le docteur Capitan, amené à Glozel par M. Morlet, se rendit compte lui aussi, sans aucune hésitation, qu'il s'agissait bien d'un four, et il en a donné une description très précise :

« Voici, je crois, comment il faut envisager les faits : des données certaines, comme nous en avons causé ; une construction grossière dont le mortier est la terre argileuse locale et les matériaux ; pierres ou briques grossièrement cuites. Vous avez pu en constater l'architecture et la structure pour le fond et les parois : cela paraît net ; profondément le sol argileux cuit, peut-être sol préparé d'abord, puis les grandes dalles de terre cuites ; les parois : grosses pierres calfatées et peut-être enduites d'argile cuite ultérieurement « *in situ* ». Quant aux petites briques plates, ovales à un bout, portant les empreintes circulaires jointes par leurs parties plates au moyen d'un mortier de terre (cuit ultérieurement par l'usage), je crois bien que l'idée que nous avons émise en causant, de voûte du four (corroborée par la grosse pièce que vous m'avez envoyée) pourrait bien être exacte. Dans ce four, tel que nous le supposons ainsi auraient été placés des creusets de 10 à 15 centimètres de diamètre dans lesquels le mélange devant former le verre aurait été placé (sable et fondant). De ce mélange vitreux auraient pu s'écouler des parties ayant coulé sur les parois (je ne vois pas celles-ci capables de se vitrifier comme à Bègues). Comme je vous l'ai dit, à côté du four vers la colline, nous avons recueilli de nombreuses gouttelettes de verre. Autour : des tessons de poterie grossière à caractère gallo-romain primitif.

« Donc, four de verrier gallo-romain, voilà l'hypothèse sérieuse à déduire des faits nets, bien observés et avec tous les caractères d'authenticité absolue.

« J'ajoute que j'ai trouvé aussi des éclats de roche porphyroïde et des sortes de broyeurs de même roche ayant pu être utilisés... » (1).

(1) Lettre de M. le Dr Capitan à M. Joseph Viple, 18 août 1925. (Collections Soc. Em., n° 48).

On peut alors reconstituer assez exactement toutes les particularités de la découverte. Il s'agissait d'une fosse de forme ovale allongée, orientée nord-sud, de 3 mètres de longueur sur une largeur de 0 m. 95 au milieu et 0 m. 35 aux extrémités. Aux deux extrémités, les murs ne se rejoignaient pas. La hauteur des murs au-dessus du dallage était de 0 m. 40. Dans l'état où ils ont été découverts, il leur manquait 0 m. 20 pour affleurer à la surface du sol. L'aspect irrégulier de leur bord supérieur semble bien indiquer qu'ils étaient primitivement plus élevés.

Les ouvertures des extrémités étaient obstruées par deux grosses pierres brutes posées à plat, reposant sur un caillou cassé en deux.

Le fond comprenait, en partant de la profondeur où l'on retrouvait la terre argileuse du champ : 1° de la terre à briques non agglomérée ; 2° une rangée de gros cailloux de rivière ayant souvent la forme aplatie ; 3° un sol battu de 7 à 8 cm. d'épaisseur, en terre à briques, cuite sur place et présentant à sa surface une pellicule blanchâtre de calcination ; 4° un dallage incomplet mais régulier composé de 16 briques plates d'inégale grandeur faites à la main assez grossièrement, mesurant en moyenne $0,27 \times 0,17$ et 0,05 d'épaisseur. Ces briques étaient en terre blanche réfractaire. Les vides étaient remplis par un mortier. L'une de ces dalles, située dans le milieu, portait l'empreinte d'une main droite.

Les côtés étaient faits par deux murs construits en gros galets roulés de rivière et briques portant des cupules, trous faits intentionnellement avec le doigt pour donner probablement plus d'adhésion au mortier, donc plus de solidité au mur. Ces briques étaient, tantôt en argile cuite, tantôt en véritable grès, et présentaient des traces de vitrification. Elles avaient toutes la même forme, mais étaient d'inégale grandeur et n'avaient pas le même nombre de trous (1, 4 ou 6). La plupart n'avaient des trous que sur la face supérieure. Elles mesuraient en moyenne $0^m10 \times 0^m07$ sur 0 m. 025 d'épaisseur.

Pierres et briques étaient réunies par un mortier fait de sable siliceux et d'argile, ne présentant nulle trace de chaux et transformé par la chaleur en un grès très dur sur lequel sont visibles des traces de vitrification.

L'épaisseur moyenne des murs était de 0 m. 30. Lors de la découverte, la voûte était effondrée.

Pêle-mêle, à l'intérieur de cette fosse, et aux alentours dans les déblais, se trouvaient des restes de bois calcinés, des scories, des morceaux de poterie en grès, des fragments de verre, notamment un fragment de creuset contenant encore du verre.

Dans la suite, un technicien particulièrement compétent, M. L. Franchet, est venu corroborer cette opinion, en précisant qu'il s'agissait d'un four à fritter ayant pu être utilisé aussi comme four à recuire, tandis qu'en tête de la fosse on apercevait encore les traces du four à fondre (1).

Mais il y a plus, c'est le témoignage irréfutable du morceau de fer trouvé dès le premier jour au fond de la fosse par M^{lle} Picandet et M. Emile Fradin.

Ce morceau de fer a son histoire (2). Il m'a été remis le 30 juillet 1924, et je l'ai envoyé avec les autres échantillons à M. le docteur Capitan, qui n'ouvrit la caisse qu'en juillet 1925. Il n'examina que superficiellement le morceau de fer. Dans le courant de 1927, il retourna le tout à la Société d'Emulation, qui joignit les échantillons à ceux envoyés par M. Clément à M. de Brinon.

Toutefois, sur le désir manifesté par plusieurs membres de la Société, le morceau de fer fut envoyé aux fins d'analyse à M. Charpy, directeur des Usines Saint-Jacques de Montluçon, membre correspondant de l'Académie des Sciences. S'agissait-il de fer au bois ou au charbon ? L'analyse fut peu concluante sur l'âge.

Mais, pour l'examiner, il fallait le couper. C'est alors qu'on s'aperçut qu'il était percé à l'intérieur d'un petit canal. M. Rouillon, directeur de la Verrerie de Souvigny, à qui il fut présenté, déclara que c'était sans hésitation possible un fragment de canne de verrier (3).

L'importance de ce témoignage n'échappe à personne. Aussi, M^{lle} Picandet, interrogée par M. Bruel sur la place exacte du morceau de fer lors de sa découverte, s'est-elle émue. Dans une lettre du 4 janvier 1927 à M. Morlet, elle écrit :

(1) « Les Fouilles de Glozel (Allier) » (*Revue Scientifique*, 13 novembre 1926, p. 649).

(2) G. Bruel: « Le morceau de fer de Glozel. Son histoire » (*Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais*, 1928, p. 217.)

(3) Lettre du 17 janvier 1928 (Collections Soc. Em., n° 110).

« J'apprends que la Société d'Emulation mène grand bruit à propos d'un morceau de fer trouvé à Glozel, au début des fouilles, et que j'ai signalé dans mon rapport à M. l'Inspecteur d'Académie. Je me souviens fort bien que M. Fradin m'indiqua qu'il l'avait recueilli beaucoup plus superficiellement que le reste, et que pour lui et son grand-père il s'agissait d'un bras de force de charrue cassé et perdu là. Je n'ai signalé le morceau de fer que parce que M. Fradin l'avait mis à côté des premiers objets trouvés et que, dans un désir de faire un rapport scrupuleusement exact, je tenais à n'omettre aucun fait susceptible d'éclairer les archéologues... » (1).

Si M^{lle} Picandet, ainsi qu'elle l'affirme, a fait un rapport scrupuleusement exact, n'omettant aucun fait susceptible d'éclairer les archéologues, il faut le prendre tel qu'il est écrit au moment où sa mémoire était encore toute fraîche : « Sous les dalles, une couche de pierres, puis du ciment, puis une terre rouge. Plus profond, des débris d'ossements, *un morceau de fer qui semble avoir été façonné* ; de nombreux morceaux de poteries qui semblent avoir été des urnes funéraires. »

Et, si alors les Fradin lui ont dit qu'ils avaient trouvé ce morceau de fer plus superficiellement que le reste, et que c'était un bras de force de charrue cassé et perdu là, pourquoi a-t-elle eu soin de le mêler aux découvertes, de le signaler trouvé là où il n'était pas, et de faire mention dans des découvertes archéologiques d'un vulgaire débris d'instrument agricole ? Je veux croire que M^{lle} Picandet écrivait scrupuleusement le 20 mars 1924, disait ce qu'elle avait vu, la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

De quelle époque serait ce four ? On ne peut se prononcer, car il a existé des fours de ce genre peut-être dès l'époque gauloise, pendant tout le Moyen-Age, et jusqu'au XVIII^e siècle. Les verreries étaient fréquentes autrefois. Elles s'établissaient généralement près de la forêt, sur les bords d'un ruisseau ; nombreux sont les lieux qui en ont même conservé le nom. Pour le département, on relève des lieux habités appelés « La Verrerie », dans les communes de Braize, Lalizolle, Louroux-de-Bouble, Saint-Léon, Saint-Nicolas-des-Biefs, Thionne.

(1) *Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais*, 1927, p. 93.

Il semble bien qu'il n'était pas unique en cet endroit. MM. Morlet et Fradin signalent la découverte à 14 mètres de la fosse (à l'ouest, semble-t-il) d'un dallage indiquant une autre fosse, mais il n'existait plus de murs (1).

Des fours semblables ont été découverts non loin de Glozel, dans la Montagne Bourbonnaise. Et il est particulièrement intéressant de faire entre eux un rapprochement.

En avril et mai 1927, M^{me} Monceau, MM. Bardet et Barraud, ont exploré au Plan du Jat, commune de Lavoine (Allier), des fours dont la forme, les matériaux de construction, les débris trouvés autour ou à l'intérieur, étaient en tous points semblables à ceux de Glozel (2).

De son côté, M. le docteur Léon Chabrol, médecin à Vichy, s'est livré à des investigations patientes et méthodiques, qui lui ont permis de mettre à jour et explorer six autres verreries toujours dans la même région : dans les bois de la Madeleine, les verreries de Saint-Nicolas-des-Biefs et du Sappey ; dans les Bois Noirs, les verreries des Cadiaux et de Calinon ; dans les Bois-Bizin, les verreries du Bizin et des Longes Jomerets ; il en conclut très nettement que ces divers fours présentent les mêmes caractères que celui de Glozel, même forme, mêmes matériaux et méthode de construction, mêmes vestiges d'industrie. Au Sappey, notamment, il a trouvé les fragments d'une canne de verrier pareils au morceau de fer du Champ Duranthon (3).

Il faut donc conclure que la fosse ovale découverte en mars 1924 à Glozel est incontestablement un ancien four de verrier, auquel il est absolument impossible de fixer une date ; à ce four, on peut rattacher tout ce qui se rapporte à l'industrie du verre et a été trouvé dans la fosse ou à proximité, débris de creusets, traces de verre, etc...

(A suivre.)

JOSEPH VIPLE.

(1) D^r A. Morlet et E. Fradin, « Nouvelle Station néolithique », Fascicule III.

(2) Rapport de M. A. Bardet, *Notre Bourbonnais*, 1927, p. 71. — *Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais*, 1927, p. 155.

(3) D^r Léon Chabrol, « Les Verreries anciennes des Monts de la Madeleine, Bois-Noirs, et Bois-Bizin » (*Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais*, 1930, p. 205.) — « Les Verreries anciennes des Monts du Forez, Monts de la Madeleine, Bois-Bizin, Bois-Noirs, et la controverse de Glozel » (*Revue Anthropologique*, n° 1-3, 1931).